

Communiqué de Presse

Présentation du CGCI

CGCI est une association ayant pour objet de promouvoir et de faire reconnaître toutes les formes d'organisation collective de cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes qui souhaiteraient garder et préserver leur indépendance juridique, économique et patrimoniale.

Sa vocation est donc de :

1. fédérer les Associations Techniques, les Groupements et toutes les autres formes d'Organisations non intégrées qui garantissent à leurs membres cette indépendance,
2. promouvoir et faire reconnaître toutes les formes d'organisation collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat qui souhaitent garder et préserver cette indépendance.
3. mieux faire connaître aux jeunes l'exercice en cabinet s'appuyant sur l'organisation d'un groupement ou d'une association technique.

C'est aussi un "think tank" pour la profession comptable, car il entend jouer un rôle de réflexion et d'action d'intérêt général pour l'évolution de la profession comptable en France et en Europe.

CGCI regroupe aujourd'hui 11 Organisations Non Réseaux (ONR) parmi les plus représentatives de la profession : France Défi, PrimeGlobal France, ATH, EXCEL, Différence, Synerga, EURUS, EuraAudit International, Cabinets Partenaires, EFIC et Absoluze, et représente près de 20% de la profession comptable française.

Synergie avec l'ANECS et le CJEC

Pour **CGCI**, l'intégration des jeunes professionnels dans les cabinets est essentielle : savoir les fidéliser et les garder lorsqu'ils sont diplômés est un enjeu majeur en termes de transmission des cabinets.

Ainsi **CGCI** s'attache à promouvoir auprès de ses membres :

- la double adhésion du maître de stage et du stagiaire à l'**ANECS**,
- la double adhésion de l'associé et du jeune diplômé au **CJEC**

car ces deux institutions ont parfaitement cernés les problématiques liées à chaque statut et sont en mesure d'apporter des réponses concrètes qui peuvent aider les jeunes professionnels, mais aussi les professionnels établis qui les accompagnent.

C'est dans ce cadre que CGCI soutient le voilier de l'ANECS et du CJEC à la Rochelle (fin aout 2014).